

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2010

Faits saillants :

- Bénéfice net de 261 M\$ au deuxième trimestre de 2010, en hausse de 8 % par rapport à un bénéfice net de 241 M\$ au deuxième trimestre de 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,50 \$ au deuxième trimestre de 2010, par rapport à un bénéfice dilué par action de 1,41 \$ au trimestre correspondant de 2009, une augmentation de 6 %;
- Rendement des capitaux propres de 18,0 %;
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 12,6 % au 30 avril 2010 comparativement à 10,7 % au 31 octobre 2009.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

MONTREAL, le 27 mai 2010 – La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 261 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 241 M\$ réalisé au deuxième trimestre de 2009, une augmentation de 8 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,50 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2010, en hausse de 6 % par rapport à 1,41 \$ au trimestre correspondant de 2009. Au deuxième trimestre de 2009, la Banque avait enregistré des charges relatives au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 20 M\$, déduction faite des impôts. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du deuxième trimestre de 2010 aurait été de 261 M\$, stable comparativement à 261 M\$ au deuxième trimestre de 2009, et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,50 \$ au deuxième trimestre de 2010 contre 1,53 \$ au trimestre correspondant de 2009.

Le bénéfice net de la Banque pour les six premiers mois de l'exercice financier de 2010 se chiffre à 476 M\$, par rapport à 310 M\$ pour la période correspondante de 2009, une augmentation de 54 %. Le bénéfice dilué par action atteint 2,72 \$ pour les six premiers mois de 2010, en hausse de 0,95 \$ ou 54 % comparativement à 1,77 \$ pour la période correspondante de 2009. En excluant les éléments particuliers décrits à la page 3, le bénéfice net

Faits saillants excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ :

- Bénéfice net de 261 M\$ au deuxième trimestre de 2010, inchangé par rapport à un bénéfice net de 261 M\$ pour la même période en 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,50 \$ au deuxième trimestre de 2010, contre 1,53 \$ au trimestre correspondant de 2009;
- Rendement des capitaux propres de 17,8 %.

du premier semestre de 2010 aurait atteint 529 M\$, comparativement à 514 M\$, une hausse de 3 % par rapport à la période correspondante de 2009. Le bénéfice dilué par action aurait été de 3,05 \$ pour les six premiers mois de 2010, contre 3,04 \$ au premier semestre de 2009.

« Au deuxième trimestre de 2010, le secteur Particuliers et entreprises s'est particulièrement illustré avec une augmentation soutenue du volume de prêts. De plus, les résultats des Marchés financiers affichent une hausse par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2009 qui, rappelons-le, bénéficiaient de conditions de marchés très favorables. J'aimerais souligner également que le programme *un client, une banque* a franchi avec succès une nouvelle étape avec la sélection de l'intégrateur de la nouvelle plateforme de ventes et services SAP. Il a été décidé que la Banque conduira cet important projet avec l'aide d'Accenture en collaboration avec CGI et nos autres partenaires TI. Ces développements jumelés à la qualité persistante de notre portefeuille de crédit, à la bonne performance de l'économie du Québec et à nos solides assises financières nous permettent de poursuivre avec rigueur les initiatives visant à mieux servir nos clients », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

Indicateurs financiers

	Résultats 2 ^e trimestre 2010	Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	Résultats 1 ^{er} semestre 2010	Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾
Croissance du bénéfice dilué par action	6 %	(2) %	54 %	–
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,0 %	17,8 %	16,1 %	17,9 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 selon Bâle II	12,6 %	12,6 %	12,6 %	12,6 %
Ratio de versement des dividendes			42 %	39 %

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

Particuliers et entreprises

- Bénéfice net de 141 M\$, par rapport à 115 M\$ au deuxième trimestre de 2009, une augmentation de 23 %.
- Bonne croissance des revenus qui atteignent 591 M\$ au deuxième trimestre de 2010, en hausse de 44 M\$ ou 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2009.
- Maintien de la qualité du portefeuille de prêts malgré le contexte économique qui se reflète notamment dans la hausse de 6 M\$ des dotations aux pertes sur créances du secteur qui s'élèvent à 55 M\$ pour le trimestre.
- Croissance soutenue du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises qui augmentent respectivement de 8 % et 7 %, les plus fortes hausses étant au niveau des prêts à la consommation.
- La marge bénéficiaire atteint 2,49 % au deuxième trimestre de 2010 contre 2,53 % au trimestre correspondant de 2009. Par rapport au premier trimestre de 2010, la marge bénéficiaire est en baisse de 3 points de base principalement attribuable à la diminution de la marge sur les dépôts.

Gestion de patrimoine

- Bénéfice net de 28 M\$ au deuxième trimestre de 2010 par rapport à 30 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009.
- Revenu total de 194 M\$ au trimestre, contre 185 M\$ au deuxième trimestre de 2009, une hausse de 5 % principalement en raison des revenus provenant de la hausse des actifs sous gestion et administration compensée par la baisse de la marge bénéficiaire des dépôts.
- Excluant le revenu net d'intérêts, les autres revenus sont en hausse de 21 M\$ ou 14 % surtout en raison de la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement.
- Augmentation des charges d'exploitation du secteur de 12 M\$ pour atteindre 152 M\$ au deuxième trimestre de 2010, en raison de l'augmentation de la rémunération liée à la croissance des revenus de commissions de courtage en valeurs mobilières.

Marchés financiers

- Bénéfice net trimestriel de 125 M\$, en hausse de 2 % par rapport à 122 M\$ au trimestre correspondant de 2009.
- La baisse des revenus de négociation sur les titres à revenus fixes a été atténuée par une bonne croissance des revenus de négociation tirés des titres de participation et des contrats de marchandises et de devises.
- Les commissions des marchés financiers ont progressé de 9 % et les revenus des services bancaires sont en croissance de 15 %.
- Diminution des charges d'exploitation de 2 M\$ pour atteindre 165 M\$ au deuxième trimestre de 2010.
- Diminution des dotations aux pertes sur créances de 8 M\$.

Autres

- Perte nette de 33 M\$ au deuxième trimestre contre une perte nette de 26 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Au deuxième trimestre de 2009, la rubrique *Autres* tient compte de charges liées à la détention de PCAA d'un montant de 20 M\$, déduction faite des impôts.
- Excluant les éléments particuliers, perte nette de 33 M\$ au deuxième trimestre contre une perte nette de 6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2009 principalement attribuable à la diminution de 44 M\$ des revenus provenant des activités de titrisation.

Gestion du capital

- Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit.
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 12,6 % et ratio des fonds propres total de 16,2 % au 30 avril 2010, selon l'approche NI avancée, comparativement à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Données financières

(non vérifiées) (en millions de dollars)

	Notes	Trimestre terminé le			Semestre terminé le		
		30 avril 2010	30 avril 2009	%	30 avril 2010	30 avril 2009	%
Particuliers et entreprises		141	115	23	280	251	12
Gestion de patrimoine		28	30	(7)	51	61	(16)
Marchés financiers		125	122	2	269	196	37
Autres		(33)	(26)		(124)	(198)	
Bénéfice net		261	241	8	476	310	54
Plus: éléments attribuables au PCAA							
– charges liées à la détention	1	–	20		3	118	
– sanction administrative	2	–	–		75	–	
– charge liée aux engagements de crédit envers les clients	3	–	–		–	86	
Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA		261	261	–	554	514	8
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	–	–		(25)	–	
Bénéfice net excluant les éléments particuliers		261	261	–	529	514	3
Bénéfice dilué par action ordinaire		1,50 \$	1,41 \$	6	2,72 \$	1,77 \$	54
Plus: éléments attribuables au PCAA							
– charges liées à la détention	1	–	0,12		0,02	0,73	
– sanction administrative	2	–	–		0,46	–	
– charge liée aux engagements de crédit envers les clients	3	–	–		–	0,54	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA		1,50 \$	1,53 \$	(2)	3,20 \$	3,04 \$	5
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	–	–		(0,15)	–	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers		1,50 \$	1,53 \$	(2)	3,05 \$	3,04 \$	–
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires							
Incluant les éléments particuliers		18,0 %	18,5 %		16,1 %	11,5 %	
Excluant les éléments particuliers		17,8 %	19,4 %		17,9 %	19,3 %	

(1) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, les éléments enregistrés relativement à la détention de PCAA sont négligeables. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2009, les éléments suivants, déduction faite des impôts, avaient été enregistrés relativement à la détention de PCAA : une perte sur des opérations de couverture économique de 17 M\$, le coût de financement du PCAA de 2 M\$ et des honoraires professionnels de 1 M\$. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2010, les éléments suivants, déduction faite des impôts, ont été enregistrés relativement à la détention de PCAA : un gain sur des opérations de couverture économique de 1 M\$ (2009 : perte de 18 M\$) et le coût de financement du PCAA de 4 M\$ (2009 : 9 M\$). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2009, la Banque avait également enregistré les éléments suivants, déduction faite des impôts, relativement à la détention de PCAA : une perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 129 M\$, des intérêts reçus ou à recevoir de 41 M\$ ainsi que des honoraires professionnels de 3 M\$.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2010, une sanction administrative de 75 M\$ à titre de règlement dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du PCAA a été enregistrée.

(3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2009, des dotations aux pertes sur créances liées aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$, déduction faite des impôts, avaient été enregistrées.

(4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2010, un renversement d'une provision fiscale de 25 M\$ a été enregistré suite à la réévaluation des passifs d'impôts éventuels.

MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Grandes tendances économiques et perspectives » et la rubrique « Objectifs à moyen terme » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2009, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2010 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions d'exonération des législations canadienne et américaine en valeurs mobilières. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expression comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2010 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour créances irrécouvrables. Il est probable que les faillites des particuliers et des entreprises augmenteront au cours des prochains trimestres, conséquence de la crise financière et de crédit qui a marqué l'année 2009. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en compte dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment les politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées; la situation concernant le papier commercial adossé à des actifs (PCAA), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; l'aptitude de la Banque à recruter et retenir des dirigeants clés; les risques opérationnels, y compris ceux qui sont liés à la dépendance de la Banque à l'égard de tiers en ce qui a trait à l'accès à l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une forte incidence défavorable sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2009. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou
Chef des finances et
vice-présidente exécutive
Finance, Risque
et Trésorerie
514 394-6619

Jean Dagenais
Premier vice-président
Finance, Fiscalité et
Relations investisseurs
514 394-6233

Claude Breton
Directeur principal
Relations publiques
514 394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514 394-0296

FAITS SAILLANTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le		
	30 avril 2010	30 avril 2009	Variation en pourcentage	30 avril 2010	30 avril 2009	Variation en pourcentage
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 052 \$	1 031 \$	2	2 129 \$	1 907 \$	12
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 047	1 030	2	2 129	1 916	11
Bénéfice net	261	241	8	476	310	54
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,0 %	18,5 %		16,1 %	11,5 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,51 \$	1,41 \$	7	2,74 \$	1,77 \$	55
Bénéfice – dilué	1,50	1,41	6	2,72	1,77	54
EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS ⁽²⁾						
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 052 \$	1 059 \$	(1)	2 134 \$	2 078 \$	3
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 047	1 058	(1)	2 134	2 087	2
Bénéfice net	261	261	–	529	514	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,8 %	19,4 %		17,9 %	19,3 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,52 \$	1,53 \$	(1)	3,08 \$	3,04 \$	1
Bénéfice – dilué	1,50	1,53	(2)	3,05	3,04	–
Par action ordinaire (en dollars)						
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,62 \$		1,24 \$	1,24 \$	
Valeur comptable				34,48	31,88	
Cours de l'action						
haut	64,01	46,43		64,62	46,43	
bas	56,62	30,71		56,51	25,62	
clôture	62,10	43,65		62,10	43,65	

	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009	Variation en pourcentage
Situation financière			
Actif total	150 735 \$	132 138 \$	14
Prêts et acceptations ⁽³⁾	61 177	58 370	5
Dépôts	83 646	75 170	11
Débitures subordonnées et capitaux propres	8 660	8 494	2
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle II			
catégorie 1	12,6 % ⁽⁴⁾	10,7 % ⁽⁵⁾	
total	16,2 % ⁽⁴⁾	14,3 % ⁽⁵⁾	
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle I			
catégorie 1	11,6 %	11,5 %	
total	15,3 %	15,2 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale			
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,4) %	
Biens sous gestion et administration	221 507	192 551	
Épargne totale des particuliers	112 640	106 458	
Couverture d'intérêts	9,49	8,04	
Couverture de l'actif	4,28	4,19	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	18 248	17 747	3
Nombre de succursales au Canada	444	445	–
Nombre de guichets automatiques	855	855	–

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

(3) Déduction faite des actifs titrisés.

(4) Calculé selon l'approche NI avancée.

(5) Calculé selon l'approche standardisée.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En date du 27 mai 2010 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de SEDAR : www.sedar.com et dans celui de la Banque : www.bnc.ca. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Analyse des résultats

Résultats consolidés

La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 261 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 241 M\$ réalisé au deuxième trimestre de 2009, une augmentation de 8 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,50 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2010, en hausse de 6 % par rapport à 1,41 \$ au trimestre correspondant de 2009. Au deuxième trimestre de 2009, la Banque avait enregistré des charges relatives au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 20 M\$, déduction faite des impôts. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du deuxième trimestre de 2010 aurait été de 261 M\$, stable comparativement à 261 M\$ au deuxième trimestre de 2009, et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,50 \$ au deuxième trimestre de 2010 contre 1,53 \$ au trimestre correspondant de 2009.

Le bénéfice net de la Banque pour les six premiers mois de l'exercice financier de 2010 se chiffre à 476 M\$, par rapport à 310 M\$ pour la période correspondante de 2009, une augmentation de 54 %. Le bénéfice dilué par action atteint 2,72 \$ pour les six premiers mois de 2010, en hausse de 0,95 \$ ou 54 % comparativement à 1,77 \$ pour la période correspondante de 2009. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du premier semestre de 2010 aurait atteint 529 M\$, comparativement à 514 M\$, une hausse de 3 % par rapport à la période correspondante de 2009. Le bénéfice dilué par action aurait été de 3,05 \$ pour les six premiers mois de 2010, contre 3,04 \$ au premier semestre de 2009. Les résultats du premier semestre de 2010 comprennent des éléments liés au PCAA dont une sanction administrative pour un montant de 75 M\$ et des charges liées à la détention du papier commercial d'un montant de 3 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$. Au premier semestre de 2009, tous les éléments particuliers étaient liés au PCAA et comprenaient des charges liées à la détention du papier commercial de 118 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'une charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du papier commercial de 86 M\$, déduction faite des impôts.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 18,0 % au deuxième trimestre de 2010, alors qu'il atteignait 18,5 % au même trimestre en 2009. En excluant les éléments particuliers, le rendement des capitaux propres aurait été de 17,8 % au deuxième trimestre de 2010 contre 19,4 % pour le trimestre correspondant de 2009. Pour les six premiers mois de l'exercice 2010, il se chiffre à 16,1 %, comparativement à 11,5 % à la même période de 2009. En excluant les éléments particuliers, il aurait atteint 17,9 % au premier semestre de 2010, contre 19,3 % pour le semestre correspondant de 2009.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 052 M\$ au deuxième trimestre de 2010, comparativement à 1 031 M\$ au trimestre correspondant de 2009. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du trimestre est de 1 047 M\$, comparativement à 1 030 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une hausse de 17 M\$ ou 2 %.

Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 22 M\$ pour s'établir à 365 M\$ au deuxième trimestre de 2010 en raison de la croissance du volume des prêts aux particuliers et entreprises. Les revenus liés aux activités de négociation qui atteignent 119 M\$ au deuxième trimestre de 2010 sont en baisse comparativement à 163 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente augmentent de 10 M\$ pour atteindre 39 M\$ au deuxième trimestre de 2010. Les commissions de courtage en valeurs mobilières augmentent de 8 M\$ pour s'établir à 61 M\$ grâce à la reprise des activités de courtage. Les commissions sur prêts atteignent 41 M\$, en hausse de 11 M\$, principalement en raison des frais sur refinancement anticipé de prêts. De plus, les revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie augmentent de 9 M\$ à la faveur de l'augmentation du volume d'affaires avec les entreprises. Par contre, les revenus de titrisation sont en baisse de 44 M\$ atteignant 56 M\$ au deuxième trimestre de 2010 en raison des écarts de taux moins importants sur les nouvelles titrisations. Les revenus de change sont légèrement en baisse au deuxième trimestre de 2010 passant de 27 M\$ à 25 M\$. Enfin, les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement augmentent de 17 M\$ pour atteindre 93 M\$, en raison de la hausse de valeur des actifs sous gestion et administration.

Le revenu total s'élève à 2 129 M\$ au premier semestre de 2010, contre 1 907 M\$ pour la même période en 2009. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 38 M\$ pour s'établir à 737 M\$ au semestre à la faveur de la croissance des volumes de prêts. Les revenus liés aux activités de négociation qui atteignent 233 M\$ au premier semestre de 2010 sont en baisse comparativement à 273 M\$ au semestre correspondant de 2009. Les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 74 M\$, contre des pertes nettes de 148 M\$ au premier semestre de 2009. Cette variation provient en grande partie de la charge imputable à l'ajustement de la valeur du PCAA enregistré au cours du premier trimestre de 2009. Les commissions de courtage en valeurs mobilières bénéficient de la reprise des activités et augmentent de 16 M\$ pour se chiffrer à 122 M\$. Les commissions sur prêts atteignent 80 M\$, en hausse de 25 M\$, principalement en raison des frais sur refinancement anticipé de prêts. Les revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie augmentent de 22 M\$, principalement en raison de la hausse des activités de financement des clients commerciaux par le biais de ce type de produit. Les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement sont de 184 M\$, en hausse de 29 M\$ en raison de la valeur des actifs sous gestion et administration. Par ailleurs, les revenus de titrisation atteignent 131 M\$, en diminution de 67 M\$ par rapport au premier semestre de 2009 en raison des écarts de taux moins importants sur les nouvelles titrisations.

Charges d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2010, les charges d'exploitation augmentent de 6 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2009, pour s'établir à 660 M\$. Cette hausse est surtout attribuable aux salaires et avantages sociaux ainsi qu'aux honoraires professionnels en raison des initiatives visant l'amélioration du service à la clientèle, la révision des processus et les changements de systèmes opérationnels.

Pour les six premiers mois de 2010, les charges d'exploitation augmentent de 115 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2009, pour s'établir à 1 414 M\$. Cette variation est principalement attribuable à la sanction administrative relative au PCAA de 75 M\$. De plus, les salaires et avantages sociaux sont en hausse de 36 M\$ pour les mêmes raisons qu'au trimestre. Parmi les autres frais, seuls les honoraires professionnels sont en hausse en raison des investissements visant l'amélioration des plateformes de distribution.

Dotations aux pertes sur créances

Pour le deuxième trimestre de 2010, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 36 M\$, soit 5 M\$ de moins qu'au même trimestre en 2009, surtout en raison de la récupération de pertes sur prêts aux grandes sociétés.

Pour le premier semestre de l'exercice 2010, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 79 M\$, en baisse de 126 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2009. Cette variation est principalement attribuable à une provision liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 126 M\$ enregistrée au premier trimestre de 2009.

Au 30 avril 2010, les prêts douteux bruts sont de 447 M\$, soit une augmentation de 40 M\$ depuis le 31 octobre 2009. Cette hausse provient majoritairement des prêts commerciaux et immobiliers. Au 30 avril 2010, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 213 M\$, comparativement à 233 M\$ au 31 octobre 2009.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2010 est de 76 M\$ comparativement à 80 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009 et 53 M\$ pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition du deuxième trimestre de 2010 s'établit à 21 %, alors qu'il était de 24 % au trimestre correspondant de 2009 et de 19 % au premier trimestre 2010. Pour le premier semestre de 2010, la charge d'impôts s'établit à 129 M\$, pour un taux effectif d'imposition de 20 %. Cette charge comprend un renversement d'une provision pour éventualités fiscales de 25 M\$, compensé par l'incidence fiscale de la sanction administrative relative au PCAA. La charge d'impôts était de 73 M\$ au semestre correspondant de 2009, alors que le taux effectif d'imposition s'établissait à 18 %.

Résultats sectoriels

Particuliers et entreprises

Le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises a connu une hausse de 23 % pour s'établir à 141 M\$ au trimestre. Le revenu total du secteur a progressé de 44 M\$ pour atteindre 591 M\$. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 22 M\$ pour s'établir à 365 M\$ pour le deuxième trimestre de 2010. La croissance provient de la bonne progression du volume des prêts avec les particuliers et les entreprises. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,49 % au deuxième trimestre de 2010, par rapport à 2,53 % au même trimestre en 2009. La diminution est surtout due à la baisse de la marge sur les dépôts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 33 M\$ pour atteindre 402 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires sur les dépôts. La croissance des revenus autres que d'intérêts provient surtout des frais sur refinancement anticipé de prêts et des revenus d'assurances. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises est de 11 M\$, principalement attribuable à la hausse du volume des prêts ainsi qu'aux commissions sur prêts et acceptations.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 335 M\$ au deuxième trimestre de 2010, en hausse de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009, principalement en raison des investissements importants pour améliorer la force de vente, notamment l'embauche de personnel dans le réseau de succursales. Néanmoins, le ratio des charges d'exploitation sur le revenu se chiffre à 57 % pour le deuxième trimestre de 2010 comparativement à 60 % au trimestre correspondant de 2009. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 6 M\$ pour un total de 55 M\$, hausse qui se répartit presque également entre les prêts aux particuliers et ceux aux entreprises.

Au premier semestre de 2010, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 280 M\$, soit une hausse de 29 M\$ par rapport au bénéfice net de 251 M\$ réalisé à la même période en 2009. Le revenu total du secteur a progressé de 6 % pour atteindre 1 184 M\$. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 58 M\$ ou 8 %, principalement en raison de l'augmentation des volumes de prêts. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 10 M\$ ou 3 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur Particuliers et entreprises sont plus élevées de 15 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2009. Cette hausse est attribuable aux pertes sur créances sur cartes de crédit et aux prêts aux particuliers. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a diminué à 57 % au premier semestre de 2010, par rapport à 58 % au semestre correspondant de 2009.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 28 M\$ au deuxième trimestre de 2010, par rapport à 30 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une diminution de 2 M\$. Le revenu total du secteur atteint 194 M\$, par rapport à 185 M\$ au deuxième trimestre de 2009 principalement en raison des revenus autres que d'intérêts qui sont en hausse de 21 M\$ ou 14 %. Cette augmentation est attribuable à la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement qui est atténuée par la baisse de la marge bénéficiaire des dépôts. Les charges d'exploitation augmentent de 12 M\$ pour s'établir à 152 M\$ au deuxième trimestre de 2010. La hausse constatée dans les salaires et la rémunération variable s'explique par la croissance des revenus de commissions de courtage en valeurs mobilières suite à la reprise des activités de courtage.

Pour les six premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 51 M\$ comparativement à 61 M\$ à la même période en 2009, en raison des mêmes facteurs mentionnés au trimestre. Le revenu total du secteur s'établit à 387 M\$, par rapport à 380 M\$ au premier semestre de 2009. Excluant les revenus nets d'intérêts, les autres revenus sont en hausse de 32 M\$ ou 10 %. Les charges d'exploitation se sont élevées à 307 M\$ en comparaison de 286 M\$ au premier semestre de 2009.

Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 125 M\$ au deuxième trimestre de 2010, en hausse de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009. Le revenu total du secteur en équivalent imposable atteint 350 M\$, contre 355 M\$ au deuxième trimestre de 2009. En tenant compte des revenus ajustés pour les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation, le revenu du trimestre est de 345 M\$, comparativement à 354 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable ont atteint 148 M\$ au trimestre, une baisse de 40 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2009, principalement en raison de la baisse des revenus sur les titres à revenus fixes compensée par la hausse des revenus sur les titres de participation et les contrats de marchandises et de devises. Les revenus de l'ensemble des autres activités sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2009, notamment en raison de l'augmentation des activités sur les marchés financiers et les revenus des services bancaires. La hausse des revenus *Autres* des Marchés financiers provient essentiellement des revenus de Credigy Ltd.

Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 165 M\$, une légère baisse de 2 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2009, en raison d'un contrôle rigoureux des dépenses. Pour le deuxième trimestre de 2010, le secteur a enregistré une récupération de 1 M\$ au niveau des dotations aux pertes sur créances, soit une baisse de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009. Cette diminution s'explique par la récupération d'un dossier dans le secteur manufacturier.

Pour les six premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net du secteur s'établit à 269 M\$, soit une hausse de 73 M\$ ou 37 % par rapport à la même période en 2009. Le revenu total en équivalent imposable s'est établi à 716 M\$, contre 613 M\$ pour le premier semestre de 2009. En tenant compte des revenus ajustés pour les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 716 M\$ en hausse de 94 M\$ ou 15 % par rapport au premier semestre de 2009. Cette hausse se compose principalement de l'augmentation des revenus de l'ensemble des activités autres que de négociation qui profitent de la reprise des marchés financiers. Les charges d'exploitation s'élèvent à 325 M\$, en baisse de 5 M\$ comparativement aux six premiers mois de l'exercice 2009. Pour le premier semestre de 2010, le secteur a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 4 M\$ en baisse de 7 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2009.

Revenus des Marchés financiers

(équivalent imposable ⁽¹⁾)
(en millions de dollars)

	2 ^e T		Semestre	
	2010	2009	2010	2009
Revenus des activités de négociation				
Titres de participation	75	42	133	86
Revenus fixes	45	128	113	186
Marchandises et devises	28	18	52	50
	148	188	298	322
Commissions des marchés financiers	60	55	119	110
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente (montant net)	29	32	64	41
Services bancaires	63	55	130	109
Autres	45	24	105	40
Total ⁽²⁾	345	354	716	622

(1) Se référer à la note 17 pour de plus amples renseignements.

(2) Déduction faite des participations sans contrôle.

Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 33 M\$ au deuxième trimestre de 2010 en comparaison d'une perte nette de 26 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les charges liées à la détention de PCAA ont été négligeables pour le deuxième trimestre de 2010 alors que les résultats de 2009 tenaient compte de charges de 20 M\$ relatives au PCAA comprenant les éléments suivants, déduction faite des impôts : une perte sur opérations de couverture économique de 17 M\$ ainsi que le coût de financement et des honoraires professionnels pour 3 M\$. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de la rubrique *Autres* pour le deuxième trimestre de 2010 est de 33 M\$ en comparaison à une perte nette de 6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2009. Cette différence est principalement attribuable à la baisse des revenus provenant des activités de titrisation.

Au premier semestre de 2010, la perte nette s'élève à 124 M\$, contre une perte nette de 198 M\$ au semestre correspondant de l'exercice 2009. L'écart est principalement dû à des charges attribuables à l'incidence du PCAA. Au cours des six premiers mois de 2010, une sanction administrative de 75 M\$ a été enregistrée et pour la même période en 2009, des charges liées à la détention de PCAA ont été de 118 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'une charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$, déduction faite des impôts, ont été également enregistrées. Excluant les éléments particuliers, la perte nette pour les six premiers mois de l'exercice financier s'élève à 71 M\$ contre un bénéfice net de 6 M\$ au semestre correspondant de 2009. Cette différence est encore principalement attribuable à la baisse des revenus provenant des activités de titrisation.

Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le deuxième trimestre de 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,2 G\$ comparativement à une augmentation de 1,9 G\$ pour le trimestre correspondant de 2009. Au 30 avril 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent à 3,9 G\$ comparativement à 3,2 G\$ l'année précédente.

Au deuxième trimestre, les activités d'exploitation ont requis des fonds de 12,6 G\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 13,2 G\$ en partie attribuable à la hausse des obligations gouvernementales. Pour le trimestre correspondant de 2009, les activités d'exploitation ont généré des fonds de 1,9 G\$, principalement en raison de la variation des autres éléments de 2,6 G\$ comprenant l'augmentation des passifs divers de 2,8 G\$, composés principalement des engagements autres que des dépôts et de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de 1,1 G\$ compensée par l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 1,6 G\$.

Les activités de financement ont généré 15,4 G\$ au deuxième trimestre de 2010, suite à l'augmentation des dépôts de 7,8 G\$, des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 3,1 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 5,2 G\$. Pour le deuxième trimestre correspondant de 2009, les activités de financement ont requis des fonds de 2,1 G\$ suite à la diminution des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 2,7 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement sont de 2,6 G\$ pour le deuxième trimestre de 2010 en raison de l'augmentation des prêts de 1,6 G\$ et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 1,9 G\$, contrebalancée par le produit des nouveaux actifs titrisés de 0,8 G\$ ainsi que par la diminution des valeurs mobilières disponibles à la vente de 0,7 G\$. Pour la période correspondante de 2009, les activités d'investissement ont généré des fonds de 2,1 G\$ en raison du produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,2 G\$ et de la diminution des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 1,2 G\$.

Bilan

Au 30 avril 2010, la Banque a un actif total de 150,7 G\$ en comparaison à 132,1 G\$ au 31 octobre 2009. Les soldes des prêts et acceptations sont en hausse de 2,8 G\$. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente ont augmenté de 14,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2009 principalement en raison de la hausse des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, en grande partie des obligations gouvernementales. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant :

Volumes moyens mensuels

(en millions de dollars)

	Avril 2010	Octobre 2009	Avril 2009
Prêts et acceptations ⁽¹⁾			
À la consommation	18 234	17 135	16 029
Hypothécaires résidentiels	23 992	23 310	23 042
Créances sur cartes de crédit	1 926	1 950	1 913
Aux petites et moyennes entreprises	16 533	15 805	15 504
Aux grandes sociétés	5 984	7 016	7 610
	66 669	65 216	64 098
Épargne des particuliers (solde)			
Dépôts	34 014	34 609	34 871
Courtage de plein exercice	60 904	54 620	48 586
Fonds communs de placement	12 682	11 864	10 763
Autres	5 040	5 365	5 012
	78 626	71 849	64 361
Dépôts des entreprises	14 090	13 288	13 008

(1) Incluant les actifs titrisés.

La croissance des prêts à la consommation depuis le 31 octobre 2009 est de 6 % pour s'établir à 18,2 G\$ au 30 avril 2010, la hausse provenant essentiellement des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont progressé de 0,7 G\$ ou 5 % depuis le 31 octobre 2009, pour se chiffrer à 16,5 G\$ au 30 avril 2010. Les prêts aux grandes sociétés sont en baisse de 15 % depuis le début de l'exercice financier.

Les volumes des prêts et acceptations ont augmenté de 2,6 G\$ ou 4 % depuis un an, pour s'établir à 66,7 G\$ au 30 avril 2010. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse des prêts à la consommation qui ont augmenté de 14 % depuis le 30 avril 2009, pour atteindre 18,2 G\$ au 30 avril 2010, à la faveur des hausses de volume des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont également contribué à cette croissance, les volumes atteignant 16,5 G\$ au 30 avril 2010, une augmentation de 1,0 G\$ ou 7 % depuis un an. Les prêts aux grandes sociétés ont diminué de 21 % depuis le 30 avril 2009 pour atteindre 6,0 G\$ au 30 avril 2010. Depuis un an, les volumes des prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 4 % pour s'établir à 24,0 G\$ au 30 avril 2010.

Les dépôts de particuliers de 34,0 G\$ au 30 avril 2010 sont en baisse de 0,6 G\$ ou 2 % depuis le 31 octobre 2009. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 78,6 G\$ à la fin du deuxième trimestre de 2010, en hausse de 9 % depuis le 31 octobre 2009. Au niveau des entreprises, les dépôts sont en hausse de 6 % ou 0,8 G\$ depuis le 31 octobre 2009, pour atteindre 14,1 G\$ au 30 avril 2010.

Depuis un an, les dépôts des particuliers ont diminué de 0,9 G\$ ou 2 % alors que l'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque est en hausse de 14,3 G\$ ou 22 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse de la juste valeur des biens sous gestion et administration. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont augmenté de 1,1 G\$ depuis un an.

Au 30 avril 2010, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 6,7 G\$ comparativement à 6,5 G\$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation s'explique par le bénéfice net, déduction faite des dividendes, et par le réinvestissement des dividendes en actions ordinaires. De plus, les autres éléments cumulés du résultat étendu se chiffrent à 2 M\$ au 30 avril 2010 comparativement à 96 M\$ au 31 octobre 2009. Cette variation est principalement attribuable aux pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie.

Actions et options d'achat d'actions au 30 avril 2010

	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	8 050 000	201
Série 24	6 800 000	170
Série 26	5 800 000	145
	43 550 000	1 089
Actions ordinaires	162 228 262 ⁽¹⁾	1 782
Options d'achat d'actions	9 041 035 ⁽¹⁾	

(1) Au 21 mai 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 162 128 557 et à 9 039 399.

Véhicules d'actifs cadres

Au 30 avril 2010, la valeur nominale du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) restructuré détenu par la Banque s'établit à 1 936 M\$ (1 954 M\$ au 31 octobre 2009), dont un montant de 1 691 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 245 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 685 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 269 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). La valeur nominale du PCAA restructuré détenu par la Banque, essentiellement restructuré comme billets de véhicules d'actifs cadres (VAC), se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I		
Catégorie A-1	602	604
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	76	77
Total VAC I	1 364	1 367
VAC II		
Catégorie A-1	104	98
Catégorie A-2	83	79
Catégorie B	15	14
Catégorie C	6	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	11	11
Total VAC II	219	208
VAC III		
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	70	85
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	140	148
Total VAC III	210	233
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	143	146
Total	1 936	1 954

Dans le cadre de la restructuration, la Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant de 911 M\$. Au 30 avril 2010, aucun montant n'a été avancé par la Banque. Les principales parties concernées par la restructuration ont aussi convenu d'inclure un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, soit le 21 janvier 2009, période durant laquelle les appels de marge ne sont pas permis.

Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA restructuré qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable des billets détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 30 avril 2010, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 147 M\$, et 55 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 78 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I et VAC II	1 113	1 109
VAC III	48	72
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	41	44
Valeur comptable des billets	1 202	1 225
Facilité de financement de marge	(60)	(63)
Total	1 142	1 162

Comme la valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque au 31 octobre 2009 se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 30 avril 2010, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au 30 avril 2010. La cote de crédit des billets VAC I des catégories A-1 et A-2 et des billets VAC II de catégorie A-1 est « A ». La cote des billets VAC II de catégorie A-2 est « BBB (faible) ». Le 9 février 2010, la mention « sous surveillance avec implications négatives » a été supprimée pour les billets VAC I et VAC II de catégorie A-2.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 30 avril 2010, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 30 avril 2010 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 10 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 50 M\$ à 80 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 40 M\$ à 55 M\$.

L'évaluation de la juste valeur des billets de PCAA restructuré est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché des billets de PCAA restructuré qui ne transigent pas sur un marché actif et (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord.

Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC

Au 30 avril 2010, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets VAC est de 244 M\$ (285 M\$ au 31 octobre 2009) et les provisions pour pertes sur créances sont de 151 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2009). Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

(en millions de dollars)

Biens affectés en garantie au 30 avril 2010	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	361	–	264
Catégorie A-2	345	–	257
Catégorie B	63	–	47
Catégorie C	24	–	18
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	129	93	–
Total VAC II	922	93	586
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	33	–	14
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	153	115	–
Total VAC III	186	115	14
Total	1 108	208	600

(en millions de dollars)

Biens affectés en garantie au 31 octobre 2009	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	423	–	327
Catégorie A-2	405	–	311
Catégorie B	73	–	56
Catégorie C	28	–	22
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	130	94	–
Total VAC II	1 059	94	716
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	45	–	27
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	156	130	–
Total VAC III	201	130	27
Total	1 260	224	743

- (1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.
- (2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 44 à 47 du Rapport annuel 2009. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se référer à la note 28 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009 et à la note 11 pour les activités de titrisation.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées par la Banque.

Information supplémentaire – Conseil sur la stabilité financière

Le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées en avril 2008 dans le rapport du Conseil sur la stabilité financière. Ces recommandations ont été émises afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions et portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 108 M\$ au 30 avril 2010 (110 M\$ au 31 octobre 2009).

Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies dans le tableau qui suit. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)

Au 30 avril 2010

(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit ⁽¹⁾		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices, sociétés et autres	125	45	8 985	8 130
Tranches sur indices	–	–	1 057	1 067
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	30	30
Swaps à rendement total	382	–	1	25

Au 31 octobre 2009

(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit ⁽¹⁾		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices, sociétés et autres	131	64	9 371	8 057
Tranches sur indices	–	–	1 165	1 176
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	32	32
Swaps à rendement total	531	–	–	21

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés œuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 30 avril 2010, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 376 M\$ (300 M\$ au 31 octobre 2009).

Les détails concernant les autres expositions sont fournis dans le tableau à la page suivante sur les structures d'accueil.

Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des EDDV telles que définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

Au 30 avril 2010
(en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité, de financement de marge inutilisées et autres	
STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	44	N/A	1 636
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administrés par la Banque	2	1	489	496
Autres conduits de papier commercial adossé à des actifs	3	1 202	911	–
Fiducie de Capital BNC	4	2	N/A	211
Fonds d'investissements et placements privés	5	148	N/A	1 453
		1 397		3 796
STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES				
EDDV	6			
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap)	7	903	N/A	1 161
Fonds communs de placement	8	218	N/A	253
Immeuble	9	88	N/A	88
Placements privés	10	1	N/A	43
Autre				
Fiducie d'actifs BNC	11	300	N/A	1 065
		1 510		2 610
Total		2 907		6 406

N/A – Non applicable

- (1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- (2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des contrats de location automobile, des prêts automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 30 avril 2010, la valeur nominale de la facilité de liquidité de style modal engagée s'élève à 490 M\$, soit l'encours du montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit une facilité de rehaussement de crédit qui est limitée à certains éléments d'actifs pour une valeur nominale engagée de 30 M\$. Le risque de perte maximal ne peut excéder le total du papier commercial émis. Au 30 avril 2010, la Banque détient 1 M\$ de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs est limité à 489 M\$ au 30 avril 2010.
- (3) Se référer à la section *Véhicules d'actifs cadres* aux pages 10 et 11 du rapport de gestion. L'encours du montant total du papier commercial en circulation s'établit à 32 G\$ au 30 avril 2010.
- (4) Se référer à la note 17 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- (6) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- (7) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- (8) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- (9) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (10) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation.
- (11) Se référer à la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de trois ans.

Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en gardant le cap sur une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités.

Afin de gérer la crise financière et de crédit qui a marqué l'année 2009, la Banque s'est dotée de mécanismes additionnels pour effectuer un suivi serré de son portefeuille de liquidités et de son financement. La Banque a accentué l'intensité du contrôle de son exposition au risque de contreparties avec certaines entités américaines et internationales les plus affectées par

la crise, en préconisant une approche de prudence générale en matière d'octroi de facilités de crédit. La gestion du portefeuille de crédit s'est également traduite par des suivis et des mises à jour plus fréquents. Plus de détails sont présentés dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2009 aux pages 55 à 63 ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers consolidés, relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers, présentée dans le Rapport annuel 2009 aux pages 100 à 112.

Des informations sur la gestion des risques sont également présentées dans le tableau qui suit ainsi qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux prêts.

Exposition maximale au risque de crédit

Au 30 avril 2010

(en millions de dollars)

	Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle					Total
	Montants utilisés ⁽¹⁾	Engagements inutilisés ⁽²⁾	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	
Particuliers						
Hypothèques résidentielles	22 157	4 199	–	–	–	26 356
Prêts de détail renouvelables admissibles	3 161	3 956	–	–	–	7 117
Particuliers – autres	10 155	1 138	–	–	19	11 312
Particuliers – total	35 473	9 293	–	–	19	44 785
Autres que particuliers						
Entreprises	21 647	8 812	2 873	–	1 850	35 182
États souverains	14 476	3 252	11 289	10	88	29 115
Banques	3 309	45	31 665	130	379	35 528
Autres que particuliers – total	39 432	12 109	45 827	140	2 317	99 825
Portefeuille de négociation	–	–	–	5 900	–	5 900
Titrisation	1 223	–	–	–	1 400	2 623
Total – Risque de crédit	76 128	21 402	45 827	6 040	3 736	153 133
Approche standardisée	10 255	392	2 873	1 424	300	15 244
Approche NI avancée	65 873	21 010	42 954	4 616	3 436	137 889
	76 128	21 402	45 827	6 040	3 736	153 133

(1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.

(2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts et d'acceptations.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.

(4) Correspondent aux lettres de garantie et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Le risque de marché est indissociable de la participation aux activités des marchés financiers, notamment en ce qui touche les activités de négociation et d'investissement et à la gestion de l'actif et du passif. Le tableau ci-contre illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification. Le tableau à la page suivante présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée, et exclut l'option de paiement anticipé implicite aux prêts hypothécaires à taux fixe.

VaR globale par catégorie de risque⁽¹⁾

Trimestre terminé le	30 avril 2010			31 janvier 2010	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(4,3)	(11,7)	(6,6)	(7,8)	(5,4)
Change	(0,8)	(3,6)	(2,0)	(2,1)	(1,8)
Actions	(2,4)	(7,8)	(4,7)	(4,6)	(3,1)
Contrats sur marchandises	(0,4)	(1,5)	(0,9)	(0,9)	(0,9)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	7,4	7,6	6,2
VaR globale	(4,6)	(9,8)	(6,8)	(7,8)	(5,0)

n.s. – Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

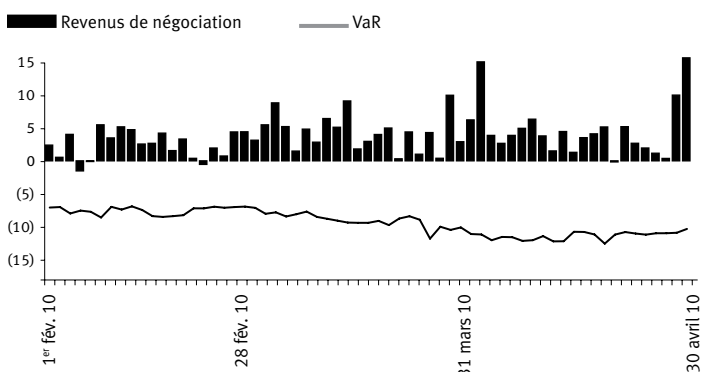
Sensibilité au taux d'intérêt – activités autres que de négociation
(avant impôts) (en millions de dollars)

Au 30 avril	2010	2009
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	6	(15)
Effet sur les capitaux propres	(132)	(192)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(16)	17
Effet sur les capitaux propres	138	185

Revenus de négociation quotidiens

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant 94 % des jours au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010. Une seule journée a été marquée par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$ et aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 30 avril 2010
(en millions de dollars)



Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se référer à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2009.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2009. Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2B afférente aux états financiers consolidés, relativement aux normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées, présentée dans le Rapport annuel 2009 à la page 93.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leur information financière selon les IFRS pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Banque adoptera les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011. Elle présentera ses états financiers consolidés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS et présentera des données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2010.

Afin de se préparer à la conversion aux IFRS, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. L'équipe responsable du projet présente régulièrement le statut du projet au comité exécutif et au comité directeur du projet, comités constitués des membres de la haute direction de tous les services concernés. Des comptes rendus sont également présentés au comité de vérification et de gestion des risques ainsi qu'au conseil d'administration de la Banque. À ce jour, le projet se déroule tel que prévu.

La Banque a mis en œuvre un plan détaillé du projet, elle a évalué les ressources qui seront nécessaires à sa réalisation et poursuit la formation du personnel, de la haute direction et des membres du conseil d'administration. Elle a déjà cerné les différences importantes entre les PCGR du Canada existants et les IFRS actuelles. Les différentes exemptions facultatives à la date de transition ont également fait l'objet d'une analyse et des progrès ont été réalisés quant à l'évaluation de l'incidence des choix de politiques comptables clés.

Les normes actuelles susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque comprennent, entre autres, celles qui portent sur la décomptabilisation des instruments financiers, la consolidation et les avantages du personnel.

La Banque procède actuellement à l'évaluation de l'impact de l'adoption des IFRS sur la technologie de l'information, les incidences opérationnelles et les contrôles internes. La stratégie concernant la période de comptabilisation des données financières en parallèle a été définie et la phase de réalisation est amorcée.

À l'heure actuelle, la Banque n'est pas en mesure de quantifier l'incidence globale sur ses états financiers consolidés qu'aura le passage aux IFRS, mais elle estime que cette incidence pourrait être significative. Les IFRS existantes sont appelées à être modifiées. Un suivi est effectué sur tous les changements à venir et le plan de projet est ajusté en conséquence. Ainsi, les normes en vigueur au moment de la transition, le contexte économique qui prévaudra à cette date, les soldes au bilan consolidé à cette date et les différents choix de politiques comptables non arrêtés sont autant de facteurs qui influenceront l'incidence qu'auront les IFRS pour la Banque.

Dans les périodes précédant le premier exercice au cours duquel seront adoptées les IFRS, les effets qu'aura le passage aux IFRS sur les états financiers consolidés de la Banque seront divulgués au fur et à mesure qu'ils seront connus.

Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2010, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

Capital

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit alors qu'avant cette date, elle utilisait la méthode standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standardisée et pour ce qui est du risque de marché, elle continue d'utiliser les modèles et l'approche standardisée conformément à l'Accord de Bâle II.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II – et selon l'approche NI avancée pour le risque de crédit, sont de

12,6 % et 16,2 % au 30 avril 2010, par rapport à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II. La hausse des ratios des fonds propres est attribuable en grande partie à l'adoption par la Banque de l'approche NI avancée ainsi qu'à la croissance des bénéfices non répartis.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle II, a diminué et se chiffre à 52,1 G\$ au 30 avril 2010 alors qu'il s'établissait à 58,6 G\$ au 31 octobre 2009.

D'autres informations sur le capital sont fournies dans le tableau suivant :

Adéquation des fonds propres selon Bâle II (en millions de dollars)

	Risque de défaillance ⁽²⁾	Approche standardisée	Approche NI avancée	Autres	Au 30 avril 2010	Actif pondéré Au 31 octobre 2009 ⁽¹⁾
					Total	Total
Risque de crédit						
Particuliers						
Hypothèques résidentielles	26 356	20	2 346		2 366	4 326
Crédit rotatif admissible	7 117	–	1 713		1 713	–
Particuliers – autres	11 312	769	4 172		4 941	7 853
Autres que particuliers						
Entreprises	35 182	7 696	15 005		22 701	26 557
États souverains	29 115	–	396		396	–
Banques	35 528	48	2 144		2 192	1 697
Titres du portefeuille bancaire ⁽³⁾	1 082	–	1 209		1 209	1 131
Portefeuille de négociation	5 900	288	1 659		1 947	3 635
Titrisation	2 623	–	495		495	1 085
	154 215	8 821	29 139	–	37 960	46 284
Facteur scalaire réglementaire			1 749		1 749	
Autres actifs				2 579	2 579	2 305
Total – Risque de crédit	154 215	8 821	30 888	2 579	42 288	48 589
Risque de marché		2 671	883		3 554	3 894
Risque opérationnel		6 231			6 231	6 124
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	154 215	17 723	31 771	2 579	52 073	58 607
Ratio des fonds propres – catégorie 1					12,6 %	10,7 %
Ratio des fonds propres – total					16,2 %	14,3 %

(1) Au 31 octobre 2009, tous les montants sont calculés selon l'approche standardisée.

(2) Le risque de défaillance se rapporte au risque brut prévu en cas de défaillance d'un débiteur. Ce montant est présenté déduction faite de toute provision spécifique ou de radiation partielle et ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.

(3) Tous les titres détenus au 31 octobre 2009 dans le portefeuille bancaire bénéficient d'une clause de droit acquis selon Bâle II et sont donc assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 % jusqu'à la fin de 2017.

Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 62 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2010 aux actionnaires inscrits le 23 juin 2010.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Données trimestrielles

(non vérifiées) (en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2010		2009				2008		2009	2008
	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	Total	Total
Revenu total	1 052	1 077	1 092	1 132	1 031	876	765	1 057	4 131	3 637
Bénéfice net	261	215	241	303	241	69	70	286	854	776
Bénéfice										
par action ordinaire (\$)										
de base	1,51	1,23	1,40	1,79	1,41	0,36	0,37	1,73	4,96	4,69
dilué	1,50	1,22	1,39	1,78	1,41	0,36	0,37	1,73	4,94	4,67
Dividendes										
par action ordinaire (\$)	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	2,48	2,48
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	18,0	14,3	16,7	22,1	18,5	4,6	5,0	23,7	15,6	16,4
Actif total	150 735	134 125	132 138	134 589	137 935	136 989	129 332	121 931		
Prêts douteux nets	246	259	223	216	175	178	169	142		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	34,48	34,63	33,43	32,51	31,88	30,54	29,70	29,44		
Cours de l'action										
haut	64,01	64,62	62,08	58,11	46,43	45,95	53,66	54,63		
bas	56,62	56,51	56,00	43,36	30,71	25,62	42,25	45,75		

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
BILANS CONSOLIDÉS
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Au 30 avril 2010	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009	Au 30 avril 2009
ACTIF				
Encaisse	1 061	1 113	296	310
Dépôts auprès d'institutions financières	3 117	2 725	1 932	3 213
Valeurs mobilières (notes 2 et 6)				
Disponibles à la vente	14 002	14 624	13 281	16 836
Détenues à des fins de négociation	50 071	36 919	36 952	38 113
	64 073	51 543	50 233	54 949
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	6 641	4 750	7 637	7 618
Prêts (notes 6, 7 et 8)				
Hypothécaires résidentiels	15 237	14 778	14 961	14 354
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	20 062	18 928	18 313	17 163
Aux entreprises et aux administrations publiques	21 279	21 702	20 003	20 084
	56 578	55 408	53 277	51 601
Provisions pour pertes sur créances	(660)	(652)	(640)	(486)
	55 918	54 756	52 637	51 115
Autres actifs				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 259	5 344	5 733	5 617
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 079	7 369	7 516	9 304
Immobilisations corporelles	380	375	362	262
Écarts d'acquisition	744	745	746	745
Actifs incorporels	434	412	397	386
Créances de clients, de négociants et de courtiers	3 736	2 793	2 578	2 402
Actifs divers	2 293	2 200	2 071	2 014
	19 925	19 238	19 403	20 730
	150 735	134 125	132 138	137 935
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	34 014	34 093	34 609	34 871
Entreprises et administrations publiques	41 238	34 106	36 698	34 786
Institutions de dépôts	8 169	7 468	3 638	9 988
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225	225
	83 646	75 892	75 170	79 870
Autres passifs				
Acceptations	5 259	5 344	5 733	5 617
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 039	14 906	13 221	13 403
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	18 729	13 516	12 736	10 000
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 588	5 674	5 947	9 035
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	3 659	2 620	3 017	2 488
Passifs divers	6 092	6 246	6 623	8 064
	57 366	48 306	47 277	48 607
Débitures subordonnées	1 976	2 022	2 017	2 095
Participations sans contrôle (note 10)	1 063	1 212	1 197	1 177
Capitaux propres (notes 11 et 13)				
Actions privilégiées	1 089	1 089	1 089	1 089
Actions ordinaires	1 782	1 766	1 729	1 669
Surplus d'apport	53	46	48	40
Bénéfices non répartis	3 758	3 613	3 515	3 205
Autres éléments cumulés du résultat étendu	2	179	96	183
	6 684	6 693	6 477	6 186
	150 735	134 125	132 138	137 935

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Revenus d'intérêts					
Prêts	441	458	495	899	1 130
Valeurs mobilières disponibles à la vente	57	56	110	113	256
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	168	169	194	337	382
Dépôts auprès d'institutions financières	1	1	5	2	7
	667	684	804	1 351	1 775
Frais d'intérêts					
Dépôts	143	135	183	278	510
Débitures subordonnées	25	23	25	48	49
Divers	56	47	36	103	168
	224	205	244	429	727
Revenu net d'intérêts	443	479	560	922	1 048
Revenus autres que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	84	81	83	165	165
Commissions de courtage en valeurs mobilières	61	61	53	122	106
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	56	56	57	112	114
Revenus (pertes) de négociation (note 5)	20	(2)	(92)	18	(76)
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	39	35	29	74	(148)
Commissions sur cartes de crédit	10	9	9	19	17
Commissions sur prêts	41	39	30	80	55
Revenus d'assurances	29	30	24	59	54
Revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie	35	36	26	71	49
Revenus de titrisation (note 8)	56	75	100	131	198
Revenus de change	25	24	27	49	57
Services fiduciaires et fonds communs de placement	93	91	76	184	155
Divers	60	63	49	123	113
	609	598	471	1 207	859
Revenu total	1 052	1 077	1 031	2 129	1 907
Dotations aux pertes sur créances	36	43	41	79	205
	1 016	1 034	990	2 050	1 702
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages sociaux	384	406	376	790	754
Frais d'occupation	46	44	47	90	91
Technologie	92	99	98	191	194
Communications	19	17	19	36	39
Honoraires professionnels	54	52	45	106	86
Divers	65	136	69	201	135
	660	754	654	1 414	1 299
Bénéfice avant charge d'impôts et participations sans contrôle	356	280	336	636	403
Charge d'impôts	76	53	80	129	73
	280	227	256	507	330
Participations sans contrôle	19	12	15	31	20
Bénéfice net	261	215	241	476	310
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	16	32	28
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	245	199	225	444	282
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
Moyen – de base	161 978	161 730	159 927	161 852	159 841
Moyen – dilué	163 298	163 036	160 114	163 165	160 171
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 15)					
de base	1,51	1,23	1,41	2,74	1,77
dilué	1,50	1,22	1,41	2,72	1,77
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,62	0,62	0,62	1,24	1,24

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Bénéfice net	261	215	241	476	310
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(104)	(20)	(37)	(124)	2
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	1	–	–	1	–
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	91	13	37	104	7
Reclassement dans les résultats nets de l'incidence de la couverture des gains ou pertes de change sur conversion	(2)	–	–	(2)	–
Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(14)	(7)	–	(21)	9
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(40)	116	128	76	136
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(34)	(25)	(40)	(59)	(39)
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	(74)	91	88	17	97
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(96)	11	7	(85)	154
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	7	(12)	(9)	(5)	(15)
Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(89)	(1)	(2)	(90)	139
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(177)	83	86	(94)	245
Total du résultat étendu	84	298	327	382	555

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés) (en millions de dollars)

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(6)	–	(1)	(6)	–
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	25	7	18	32	7
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(14)	47	58	33	60
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(14)	(11)	(20)	(25)	(17)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(42)	5	3	(37)	69
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	4	(5)	(4)	(1)	(7)
Total de la charge (économie) d'impôts	(47)	43	54	(4)	112

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(non vérifiés) (en millions de dollars)

Semestre terminé le 30 avril	2010	2009
Actions privilégiées au début	1 089	774
Émissions d'actions privilégiées, séries 24 et 26 (note 11)	–	315
Actions privilégiées à la fin	1 089	1 089
Actions ordinaires au début	1 729	1 656
Émissions d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	29	7
Régime d'options d'achat d'actions	23	5
Autres	1	1
Actions ordinaires à la fin	1 782	1 669
Surplus d'apport au début	48	31
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 13)	6	6
Options d'achat d'actions levées	(3)	–
Autres	2	3
Surplus d'apport à la fin	53	40
Bénéfices non répartis au début	3 515	3 110
Bénéfice net	476	310
Dividendes (note 11)		
actions privilégiées	(32)	(28)
actions ordinaires	(201)	(198)
Frais d'émissions d'actions et autres, déduction faite des impôts	–	11
Bénéfices non répartis à la fin	3 758	3 205
Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts	96	(62)
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(21)	9
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	17	97
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(90)	139
Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts	2	183
Capitaux propres	6 684	6 186

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

Au 30 avril	2010	2009
Bénéfices non répartis	3 758	3 205
Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(121)	(61)
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	49	(43)
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	74	287
	2	183
Total	3 760	3 388

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 avril 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	261	241	476	310
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	36	41	79	205
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	30	26	61	51
Impôts futurs	(39)	(23)	(46)	(15)
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	(2)	(1)	(3)	(1)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(39)	(29)	(74)	148
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(43)	(86)	(105)	(171)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	4	6	6
Variation des intérêts à payer	88	1	73	(82)
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	(84)	(81)	(74)	(12)
Variation des impôts à payer	(69)	210	(138)	168
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	332	1 085	206	756
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	(13 152)	(1 584)	(13 119)	(4 250)
Variation des créances de clients, de négociants et de courtiers	(943)	(144)	(1 158)	(129)
Variation des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 039	(366)	642	99
Variation des autres éléments	(43)	2 606	(472)	2 997
	(12 625)	1 900	(13 646)	80
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation des dépôts	7 754	295	8 476	3 848
Rachat de débetures subordonnées	–	(250)	–	(250)
Émissions d'actions ordinaires	16	7	53	13
Émissions d'actions privilégiées	–	–	–	315
Frais d'émissions d'actions	–	(1)	–	(10)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(201)	(4)	(230)	(104)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(16)	(11)	(32)	(23)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 133	(2 663)	4 818	(2 426)
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	5 213	350	5 993	2 849
Variation des autres éléments	(503)	133	(246)	(185)
	15 396	(2 144)	18 832	4 027
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	(153)	192	(233)	(103)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(1 589)	(618)	(4 999)	(1 995)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	841	1 241	2 089	2 416
Échéance d'actifs titrisés	(450)	–	(450)	–
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(4 967)	(11 776)	(12 482)	(26 134)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	5 682	11 945	11 726	21 276
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	(1 891)	1 156	996	250
Variation nette d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(57)	(35)	(116)	(56)
	(2 584)	2 105	(3 469)	(4 346)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	187	1 861	1 717	(239)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 700	1 366	2 170	3 466
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 887	3 227	3 887	3 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Encaisse	1 061	310	1 061	310
Dépôts auprès d'institutions financières	3 117	3 213	3 117	3 213
Moins : montant donné en nantissement	(291)	(296)	(291)	(296)
	3 887	3 227	3 887	3 227
Informations supplémentaires				
Intérêts payés	136	243	356	809
Impôts payés sur les bénéfices	138	(53)	310	11

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice de 2010.

NOTE 1

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2009. En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 figurant aux pages 78 à 156 du Rapport annuel 2009. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2

VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE

Au 30 avril 2010

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	8 894	21	(47)	8 868
Les provinces	2 549	10	(9)	2 550
Les municipalités et les commissions scolaires	327	6	(2)	331
Le Trésor américain et autres organismes américains	377	–	–	377
Autres titres de créances	806	16	(8)	814
Titres de participation	1 003	105	(46)	1 062
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	13 956	158	(112)	14 002

Au 31 octobre 2009

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	8 973	69	(28)	9 014
Les provinces	1 853	58	(35)	1 876
Les municipalités et les commissions scolaires	267	16	(9)	274
Le Trésor américain et autres organismes américains	92	–	–	92
Autres titres de créances	937	49	(39)	947
Titres de participation	1 091	53	(66)	1 078
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	13 213	245	(177)	13 281

Pertes brutes non réalisées

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont évaluées périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 30 avril 2010, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées, comptabilisées aux *Autres éléments du résultat étendu*, sont temporaires.

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, un montant de 1 M\$ au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente, que la Banque a considérées comme autres que temporaires, a été comptabilisé dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Au 30 avril 2010, les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 393 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût représente une perte non réalisée de 12 M\$ au 30 avril 2010.

NOTE 3

VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 avril 2010

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
Actifs financiers							
Encaisse	1 061	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	3 117	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	14 002	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	48 924	1 147	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	81	–	6 560	–	–	–
Prêts							
	–	–	–	55 918 ⁽¹⁾	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 259	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 501	–	–	–	–	353	225
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	3 736	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	437	–	–	–
Total des actifs financiers	56 486	1 228	14 002	75 027	–	353	225
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	34 014	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	654	–	–	40 584 ⁽¹⁾	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	8 169	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	5 259	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 039	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 445	–	–	16 284	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 494	–	–	–	–	46	48
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	3 659	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	4 540	–	–
Débiteures subordonnées							
	–	–	–	–	1 976	–	–
Total des passifs financiers	23 533	3 099	–	–	114 710	46	48

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

NOTE 3 VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE (SUITE)

Au 31 octobre 2009

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
Actifs financiers							
Encaisse	296	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	1 932	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	13 281	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	33 041	3 911	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	–	–	7 637	–	–	–
Prêts							
	–	–	–	52 637 ⁽¹⁾	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 733	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 798	–	–	–	–	449	269
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	2 578	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	379	–	–	–
Total des actifs financiers	40 135	3 911	13 281	70 896	–	449	269
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	34 609	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	662	–	–	36 036 ⁽¹⁾	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	3 638	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	5 733	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 221	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 667	–	–	10 069	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 859	–	–	–	–	53	35
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	3 017	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	5 004	–	–
Débetures subordonnées	–	–	–	–	2 017	–	–
Total des passifs financiers	19 080	3 329	–	–	100 348	53	35

NOTE 4

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite à la note 4 afférente aux états financiers consolidés du Rapport annuel 2009.

Au 30 avril 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs à la juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse	1 061	–	–	1 061
Valeurs mobilières				
Disponibles à la vente	5 288	8 244	77	13 609
Détenues à des fins de négociation	34 840	13 959	1 272	50 071
Prêts	–	–	(140)	(140)
Autres actifs				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	279	6 764	36	7 079
Total des actifs financiers	41 468	28 967	1 245	71 680
Passifs financiers				
Dépôts				
Entreprises et administrations publiques	–	783	29	812
Autres passifs				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 513	5 526	–	18 039
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 445	–	2 445
Juste valeur des instruments financiers dérivés	273	5 301	14	5 588
Total des passifs financiers	12 786	14 055	43	26 884
Au 31 octobre 2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs à la juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse	296	–	–	296
Valeurs mobilières				
Disponibles à la vente	7 557	5 222	115	12 894
Détenues à des fins de négociation	18 662	17 009	1 281	36 952
Prêts	–	–	(138)	(138)
Autres actifs				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	319	7 166	31	7 516
Total des actifs financiers	26 834	29 397	1 289	57 520
Passifs financiers				
Dépôts				
Entreprises et administrations publiques	–	683	20	703
Autres passifs				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	9 449	3 772	–	13 221
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 667	–	2 667
Juste valeur des instruments financiers dérivés	351	5 563	33	5 947
Total des passifs financiers	9 800	12 685	53	22 538

NOTE 5

REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus liés aux activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* ainsi que l'incidence des participations sans contrôle. Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation. L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Revenu net d'intérêts	104	111	256	215	340
Revenus autres que d'intérêts	20	(2)	(92)	18	(76)
Participations sans contrôle	(5)	5	(1)	–	9
Total	119	114	163	233	273

NOTE 6

VÉHICULES D'ACTIFS CADRES

Au 30 avril 2010, la valeur nominale du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) restructuré détenu par la Banque s'établit à 1 936 M\$ (1 954 M\$ au 31 octobre 2009), dont un montant de 1 691 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 245 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 685 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 269 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). La valeur nominale du PCAA restructuré détenu par la Banque, essentiellement restructuré comme billets de véhicules d'actifs cadres (VAC), se détaille comme suit :

	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I		
Catégorie A-1	602	604
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	76	77
Total VAC I	1 364	1 367
VAC II		
Catégorie A-1	104	98
Catégorie A-2	83	79
Catégorie B	15	14
Catégorie C	6	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	11	11
Total VAC II	219	208
VAC III		
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	70	85
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	140	148
Total VAC III	210	233
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	143	146
Total	1 936	1 954

Dans le cadre de la restructuration, la Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant de 911 M\$. Au 30 avril 2010, aucun montant n'a été avancé par la Banque. Les principales parties concernées par la restructuration ont aussi convenu d'inclure un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, soit le 21 janvier 2009, période durant laquelle les appels de marge ne sont pas permis.

NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)**Établissement de la juste valeur**

Pour déterminer la valeur du PCAA restructuré qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable des billets détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 30 avril 2010, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 147 M\$, et 55 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 78 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque se détaille comme suit :

	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I et VAC II	1 113	1 109
VAC III	48	72
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	41	44
Valeur comptable des billets	1 202	1 225
Facilité de financement de marge	(60)	(63)
Total	1 142	1 162

Comme la valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque au 31 octobre 2009 se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 30 avril 2010, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au 30 avril 2010. La cote de crédit des billets VAC I des catégories A-1 et A-2 et des billets VAC II de catégorie A-1 est « A ». La cote des billets VAC II de catégorie A-2 est « BBB (faible) ». Le 9 février 2010, la mention « sous surveillance avec implications négatives » a été supprimée pour les billets VAC I et VAC II de catégorie A-2.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 30 avril 2010, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 30 avril 2010 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 10 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 50 M\$ à 80 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 40 M\$ à 55 M\$.

L'évaluation de la juste valeur des billets de PCAA restructuré est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché des billets de PCAA restructuré qui ne transigent pas sur un marché actif et (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non vérifiées) (en millions de dollars)

NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)**Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC**

Au 30 avril 2010, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets VAC est de 244 M\$ (285 M\$ au 31 octobre 2009) et les provisions pour pertes sur créances sont de 151 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2009). Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

Biens affectés en garantie au 30 avril 2010	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	361	–	264
Catégorie A-2	345	–	257
Catégorie B	63	–	47
Catégorie C	24	–	18
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	129	93	–
Total VAC II	922	93	586
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	33	–	14
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	153	115	–
Total VAC III	186	115	14
Total	1 108	208	600

Biens affectés en garantie au 31 octobre 2009	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	423	–	327
Catégorie A-2	405	–	311
Catégorie B	73	–	56
Catégorie C	28	–	22
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	130	94	–
Total VAC II	1 059	94	716
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	45	–	27
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	156	130	–
Total VAC III	201	130	27
Total	1 260	224	743

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

NOTE 7

PRÊTS

QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 30 avril 2010	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	Total
Ni en souffrance ⁽²⁾ ni douteux	15 088	19 825	20 778	55 691
En souffrance mais non douteux	115	187	138	440
Douteux	34	50	363	447
	15 237	20 062	21 279	56 578
Moins : provisions spécifiques	2	24	175	201
Sous-total	15 235	20 038	21 104	56 377
Moins : provision générale ⁽³⁾				459
Total				55 918

Au 31 octobre 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	Total
Ni en souffrance ⁽²⁾ ni douteux	14 788	18 092	19 389	52 269
En souffrance mais non douteux	141	169	291	601
Douteux	32	52	323	407
	14 961	18 313	20 003	53 277
Moins : provisions spécifiques	3	23	158	184
Sous-total	14 958	18 290	19 845	53 093
Moins : provision générale ⁽³⁾				456
Total				52 637

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par du PCAA.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

	Au 30 avril 2010			Au 31 octobre 2009		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux						
1 mois de retard	24	56	24	53	54	105
2 mois de retard	27	28	69	18	23	28
3 mois de retard et plus ⁽¹⁾	64	103	45	70	92	158
Total	115	187	138	141	169	291

(1) Comprend les prêts assurés et entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances s'effectue lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

NOTE 7 PRÊTS (SUITE)

PRÊTS DOUTEUX

	Au 30 avril 2010			Au 31 octobre 2009		
	Bruts	Provisions spécifiques	Nets	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts						
Hypothécaires résidentiels	34	2	32	32	3	29
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	50	24	26	52	23	29
Aux entreprises et aux administrations publiques	363	175	188	323	158	165
Total	447	201	246	407	184	223

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Semestre terminé le 30 avril 2010				
Provisions spécifiques au début	3	23	158	184
Dotations aux pertes sur créances	(3)	51	31	79
Radiations	(1)	(31)	(19)	(51)
Radiations sur cartes de crédit	–	(55)	–	(55)
Recouvrements	3	36	5	44
Provisions spécifiques à la fin	2	24	175	201
Provision générale au début				456
Recouvrements				3
Provision générale à la fin ⁽¹⁾				459
Provisions à la fin				660
Semestre terminé le 30 avril 2009				
Provisions spécifiques au début	3	14	121	138
Dotations aux pertes sur créances	(2)	47	34	79
Radiations	(1)	(25)	(21)	(47)
Radiations sur cartes de crédit	–	(48)	–	(48)
Recouvrements	3	32	(1)	34
Provisions spécifiques à la fin	3	20	133	156
Provision générale au début ⁽²⁾				331
Dotations aux pertes sur créances				126 ⁽³⁾
Radiations				(1)
Provision générale à la fin				456
Provisions spécifiques et générale à la fin				612
Moins: provision pour engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA				(126) ⁽³⁾
Provisions à la fin				486

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 151 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par du PCAA.

(2) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 23 M\$ constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.

(3) Dotations constituées à l'égard de nouvelles facilités de crédit accordées aux clients détenant du PCAA. Cette provision générale était comptabilisée dans la rubrique *Autres passifs* au bilan consolidé.

NOTE 8

CESSIONS DE CRÉANCES

Nouvelles activités de titrisation

Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires. En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable. Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est comptabilisé dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	841	1 171	1 035
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	45	58	84
Passif de gestion pris en charge	(5)	(7)	(6)
	881	1 222	1 113
Créances titrisées et vendues	851	1 183	1 049 ⁽¹⁾
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	30	39	64

(1) Comprend 157 M\$ de créances titrisées au premier trimestre de 2009.

Activités de titrisation pour le semestre terminé le	30 avril 2010	30 avril 2009
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	2 012	2 139
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	103	167
Passif de gestion pris en charge	(12)	(13)
	2 103	2 293
Créances titrisées et vendues	2 034	2 168 ⁽¹⁾
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	69	125

(1) Comprend 160 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

Échéance

Créances sur cartes de crédit

Des certificats totalisant 450 M\$, émis par une fiducie au cours de l'exercice 2005 dans le cadre d'un programme de titrisation et adossés à des créances sur cartes de crédit de la Banque, sont venus à échéance en avril 2010. Suite à cette échéance, l'encours brut des créances sur cartes de crédit titrisées est passé de 1 223 M\$ au 31 janvier 2010 à 773 M\$ au 30 avril 2010.

NOTE 8 CESSIONS DE CRÉANCES (SUITE)

Incidence des activités de titrisation sur certains postes de l'état consolidé des résultats

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 30 avril	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	30	64	5	5	–	–	35	69
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	13	22	6	5	2	4	21	31
Total	43	86	11	10	2	4	56	100

Revenus de titrisation pour le semestre terminé le 30 avril	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	69	125	10	10	–	–	79	135
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	36	46	12	11	4	6	52	63
Total	105	171	22	21	4	6	131	198

(1) Opérations de titrisation à rechargement.

Hypothèses clés

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010.

	Prêts hypothécaires assurés		Créances sur cartes de crédit
	Taux variable	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	32,2	29,2	–
Taux de remboursement (par mois)	–	–	27,7 %
Taux de remboursement anticipé	17,0 %	19,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,7 %	2,3 %	10,3 %
Pertes sur créances prévues	–	–	5,7 %
Taux d'actualisation	0,5 %	1,9 %	17,0 %

Autres cessions

La Banque vend des prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement administré par la Banque. Le gain ou la perte avant impôts est comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Divers* de l'état consolidé des résultats.

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Produit net en espèces	–	77	206	77	277
Prêts hypothécaires non assurés vendus	–	76	198	76	268
Gain avant impôts	–	1	8	1	9

NOTE 9

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À DES FINS DE NÉGOCIATION

Valeurs mobilières

Au cours de l'exercice 2009, la Banque a désigné les billets des véhicules d'actifs cadres (VAC) émis à la suite de la restructuration du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers, avec un ou plusieurs dérivés incorporés, comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur. Se référer à la note 6 pour de plus amples renseignements. Au 30 avril 2010, la juste valeur de ces billets est de 1,1 G\$ et aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats depuis la mise en œuvre du plan de restructuration, le 21 janvier 2009.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, la Banque n'a désigné aucune valeur mobilière en vertu de l'option juste valeur (1,1 G\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2009). Au 30 avril 2010, il n'y a aucune autre valeur mobilière désignée comme étant détenue à des fins de négociation, à l'exception des billets VAC décrits précédemment (juste valeur des autres valeurs mobilières désignées comme étant détenues à des fins de négociation de 3,3 G\$ au 30 avril 2009). Aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2010 (gain de 17 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2009 et gain de 98 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2009 comptabilisés dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats).

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, la Banque a désigné comme étant détenues à des fins de négociation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, conformément à sa stratégie de gestion des risques qui permet d'éliminer ou de réduire sensiblement la disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation résultant du fait d'évaluer des actifs et passifs financiers sur des bases différentes.

Au 30 avril 2010, la juste valeur totale de ces instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de négociation totalise un montant de 81 M\$. La variation de la juste valeur est négligeable pour le trimestre terminé le 30 avril 2010 et a été comptabilisée dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats.

Dépôts

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation en vertu de l'option juste valeur. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* du bilan consolidé. La juste valeur de ces dépôts totalise 654 M\$ au 30 avril 2010 (673 M\$ au 30 avril 2009). La variation de la juste valeur de 11 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2010 et celle de 29 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010 (perte de 10 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2009 et gain de 4 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2009) ont été constatées comme pertes dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats. La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente un gain non réalisé de 8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2010 (perte non réalisée de 9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2009) et un gain non réalisé de 3 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010 (gain non réalisé de 11 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2009).

Contractuellement, le montant à l'échéance que la Banque sera tenue de payer aux détenteurs de ces dépôts est variable et sera différent de la juste valeur au 30 avril 2010.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, la Banque n'a désigné aucune autre valeur mobilière vendue en vertu de conventions de rachat comme étant détenue à des fins de négociation (valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat ayant un coût initial de 258 M\$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2010).

Au 30 avril 2010, la juste valeur totale de ces instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de négociation totalise un montant de 2,4 G\$. La variation de la juste valeur de 1 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2010 a été comptabilisée comme gain dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats (négligeable pour le semestre terminé le 30 avril 2010).

NOTE 10

PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d’actifs BNC	400	400
350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d’actifs BNC	350	350
Fonds communs de placement consolidés conformément à l’application de la NOC–15	33	91
Autres entités consolidées conformément à l’application de la NOC–15	258	337
Autres	22	19
Total	1 063	1 197

NOTE 11

CAPITAL-ACTIONS

	Au 30 avril 2010		Semestre terminé le 30 avril 2010	
	Nombre d’actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	6	0,7313
Série 16	8 000 000	200	5	0,6063
Série 20	6 900 000	173	5	0,7500
Série 21	8 050 000	201	5	0,6719
Série 24	6 800 000	170	6	0,8250
Série 26	5 800 000	145	5	0,8250
	43 550 000	1 089	32	
Actions ordinaires	162 228 262	1 782	201	1,2400
			233	

Émissions d’actions privilégiées

Le 30 janvier 2009, la Banque a émis 4 000 000 actions privilégiées de premier rang série 26 à dividende préférentiel et non cumulatif d’un montant trimestriel de 0,4125 \$ l’action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s’élevait à 0,47918 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d’attribution en excédent de l’émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu’à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$ l’action. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 26. La Banque a reçu en contrepartie 141 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$.

Le 14 janvier 2009, la Banque a émis 5 000 000 actions privilégiées de premier rang série 24 à dividende préférentiel et non cumulatif d’un montant trimestriel de 0,4125 \$ l’action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s’élevait à 0,55151 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d’attribution en excédent de l’émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu’à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$ l’action. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 24. La Banque a reçu en contrepartie 165 M\$, déduction faite des commissions de 5 M\$.

Rachat d’actions ordinaires

Le 28 janvier 2010, la Banque a annoncé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu’à concurrence de 3 222 932 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui a débuté le 1^{er} février 2010 et qui se terminera au plus tard le 31 janvier 2011. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l’intermédiaire de la Bourse de Toronto. Le 1^{er} février 2008, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu’à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s’étant terminée le 30 janvier 2009. Au cours des semestres terminés les 30 avril 2010 et 2009, la Banque n’a effectué aucun rachat d’actions.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l’intention de ses actionnaires ordinaires et privilégiés. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités de ce régime, l’acquisition des actions pour les participants s’effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu’ils détiennent ou par versements en espèces facultatifs. Les actions ordinaires sont émises pour un montant équivalent à la moyenne des cours de clôture négociés à la bourse de Toronto des cinq jours ouvrables précédant immédiatement une date de versement d’un dividende.

NOTE 12

PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Charge au titre des prestations de retraite	8	8	8	16	16
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	2	2	2	4	4

NOTE 13

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2010, la Banque a octroyé 1 863 160 options d'achat d'actions (2 357 740 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2009) d'une juste valeur de 10,96 \$ par option (5,65 \$ en 2009). Au 30 avril 2010, il y avait 9 041 035 options d'achat d'actions en circulation (8 634 949 options d'achat d'actions au 30 avril 2009).

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Semestre terminé le	30 avril 2010	30 avril 2009
Taux d'intérêt hors risque	2,85 %	2,23 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	29,5 %	41,0 %
Dividendes prévus	4,1 %	7,1 %

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	3	4	6	6

NOTE 14

CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les versements reliés aux provisions pour charges de restructuration enregistrées au cours de l'exercice 2008 sont présentés dans le tableau suivant :

Semestre terminé le 30 avril	2010	2009
Solde au début	10	61
Versements au cours du semestre	(6)	(40)
Solde à la fin	4	21

NOTE 15

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le			Semestre terminé le	
	30 avril 2010	31 janvier 2010	30 avril 2009	30 avril 2010	30 avril 2009
Bénéfice par action ordinaire de base					
Bénéfice net	261	215	241	476	310
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	16	32	28
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	245	199	225	444	282
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	161 978	161 730	159 927	161 852	159 841
Bénéfice par action ordinaire de base (en dollars)	1,51	1,23	1,41	2,74	1,77
Bénéfice par action ordinaire dilué					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	245	199	225	444	282
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	161 978	161 730	159 927	161 852	159 841
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	1 320	1 306	187	1 313	330
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	163 298	163 036	160 114	163 165	160 171
Bénéfice par action ordinaire dilué (en dollars)	1,50	1,22	1,41	2,72	1,77

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2010, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 914 086 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,20 \$ (un nombre moyen de 1 932 286 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,20 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 et un nombre moyen de 5 767 474 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 55,27 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2009) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2010, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 923 337 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,20 \$ (un nombre moyen de 5 845 505 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 55,25 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2009) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 16

GESTION DU CAPITAL

Fonds propres réglementaires

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit. Le Surintendant des institutions financières considère que les institutions bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de catégorie 1, et de 10 % pour le total des fonds propres réglementaires. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences tant au 30 avril 2010 (selon l'approche NI avancée) qu'au 30 avril 2009 (selon l'approche standardisée). Outre les ratios de fonds propres réglementaires, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par le total de ses fonds propres. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier tant au 30 avril 2010 qu'au 30 avril 2009.

NOTE 17

INFORMATIONS SECTORIELLES

Trimestre terminé le 30 avril	2010		2009		2010		2009		2010		2009	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	365	343	24	36	182	287	(128)	(106)	443	560		
Revenus autres que d'intérêts ⁽¹⁾	226	204	170	149	168	68	45	50	609	471		
Revenu total	591	547	194	185	350	355	(83)	(56)	1 052	1 031		
Charges d'exploitation	335	329	152	140	165	167	8	18	660	654		
Contribution	256	218	42	45	185	188	(91)	(74)	392	377		
Dotations aux pertes sur créances	55	49	–	–	(1)	7	(18)	(15)	36	41		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	201	169	42	45	186	181	(73)	(59)	356	336		
Charge (économie) d'impôts ⁽¹⁾	60	54	13	14	56	58	(53)	(46)	76	80		
Participations sans contrôle	–	–	1	1	5	1	13	13	19	15		
Bénéfice net (perte nette)	141	115	28	30	125	122	(33)	(26)	261	241		
Actif moyen	59 997	55 536	929	865	95 837	100 848	(13 645)	(13 987)	143 118	143 262		

Semestre terminé le 30 avril	2010		2009		2010		2009		2010		2009	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	737	699	49	74	389	404	(253)	(129)	922	1 048		
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	447	417	338	306	327	209	95	(73)	1 207	859		
Revenu total	1 184	1 116	387	380	716	613	(158)	(202)	2 129	1 907		
Charges d'exploitation	672	652	307	286	325	330	110	31	1 414	1 299		
Contribution	512	464	80	94	391	283	(268)	(233)	715	608		
Dotations aux pertes sur créances	109	94	–	–	4	11	(34)	100	79	205		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	403	370	80	94	387	272	(234)	(333)	636	403		
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	123	119	27	31	116	85	(137)	(162)	129	73		
Participations sans contrôle	–	–	2	2	2	(9)	27	27	31	20		
Bénéfice net (perte nette)	280	251	51	61	269	196	(124)	(198)	476	310		
Actif moyen	59 243	55 064	908	843	92 660	99 802	(13 827)	(13 307)	138 984	142 402		

Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de négociation, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Équivalent imposable

- Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note 1 à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 47 M\$ (37 M\$ en 2009) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés d'un montant négligeable (5 M\$ en 2009). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.
- Pour le semestre terminé le 30 avril 2010, le revenu net d'intérêts a été majoré de 93 M\$ (61 M\$ en 2009) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés d'un montant négligeable (12 M\$ en 2009). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Site Internet : www.bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : www.bnc.ca

Informations générales : telnat@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2010

Premier trimestre : 25 février

Deuxième trimestre : 27 mai

Troisième trimestre : 26 août

Quatrième trimestre : 2 décembre

Divulgaration des résultats du deuxième trimestre de 2010

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 28 mai 2010 à 9h30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 223-7781 ou 416 340-8018.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 4 juin 2010 en composant le 1 800 408-3053 ou le 416 695-5800. Le code d'accès est le 7824042#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de l'événement diffusé sur Internet sera disponible après la fin de l'appel.

Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale du Canada à www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7^e étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : service@computershare.com

Site Internet : www.computershare.com

Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque Nationale offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien au moyen de versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent de transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



**BANQUE
NATIONALE**

GROUPE FINANCIER

Siège social
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) Canada
H3B 4L2

www.bnc.ca

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement.
Papier Cascades, Rolland Enviro100, 100 % de fibres recyclées postconsommation.



100 %



Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières

Cert no. SGS-COC-2332
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

